



QUAND LA MAGIE DE NOËL S'INVITE DANS LES MAILS DE LA DIRECTION...

Depuis le 24 novembre, Madame la DFSPIP a disparu du service, de la circulation. Un départ « en urgence pour motif familial ». Nous compatissons, bien sûr. À peine le temps de dire « continuité de service » que hop, envolée, sans même un protocole de relais. Nous espérons qu'il en sera de même demain pour un agent dans une situation similaire.

HO HO HO... UN CADEAU AVANT L'HEURE ?

Mais heureusement, Noël arrivant, nous entendons parler d'elle comme par enchantement. **FO Justice SPIP de Guadeloupe** a bien pris connaissance du mail annonçant un « temps de cohésion » le 12 décembre 2025, mêlant hommages, chachas, cantiques, et bonne humeur imposée ou hypocrite... Un mélange pour le moins inattendu à l'approche des fêtes.

Madame la DFSPIP, évoquer la perte douloureuse de collègues pour introduire un repas festif, est un exercice périlleux : un peu comme emballer un objet fragile dans du papier cadeau trop fin. **FO Justice SPIP de Guadeloupe** s'interroge donc : s'agit-il vraiment d'un moment de solidarité... ou d'un cadeau de Noël dont personne n'avait fait la demande ? **Nous saluons profondément la mémoire de nos collègues disparus. Mais FO Justice SPIP de Guadeloupe vous rappelle qu'un hommage ne se décrète pas autour d'un menu alléchant. Et certainement pas en tentant de faire oublier les manquements répétés de l'année.**

À l'approche de Noël, la DFSPIP semble avoir trouvé une nouvelle passion : offrir aux agents des « surprises » dont personne ne veut. Un peu comme un cadeau mal emballé qu'on découvre sous le sapin... et qu'on remet discrètement dans le placard. Cette fois-ci, la surprise du 2 décembre 2025 : informer les agents, mais oublier les représentants du personnel. Un oubli ? Une tradition ? **FO Justice SPIP de Guadeloupe** laisse chacun en juger...

2^{ème} CADEAU : UNE NOUVELLE COMMUNICATION... SÉLECTIVE !

FO Justice SPIP de Guadeloupe prend acte de la transmission du document sur le télétravail aux agents. Mais, encore une fois, les représentants du personnel n'ont reçu aucun message. Une communication façon calendrier de l'avent : on ouvre des cases... mais pas toutes.

LA CHARTE DES TEMPS DOIT ÊTRE RÉVISÉE : OUI... MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

La DFSPIP annonce la révision de la charte des temps suite :

- à l'abrogation de la note DAP du 20 octobre 2023 et à l'entrée en vigueur de la circulaire du SG du 23 février 2024.



FO Justice SPIP de Guadeloupe ne conteste pas la nécessité de cette révision, mais exige une révision transparente, discutée, conforme aux textes.

FO Justice SPIP de Guadeloupe RAPPELLE : on ne touche pas aux DROITS DES AGENTS

- Pas question de supprimer un vaqué pour deux jours de TT
- Pas question d'ajouter des conditions non prévues dans les textes
- Pas question de rejouer les dérives déjà constatées

FO Justice SPIP de Guadeloupe DEMANDE À LA DFSPIP :

1. Une communication identique aux agents et aux OS
2. Une révision co-construite en CSA
3. Le respect strict de la circulaire du 23 février 2024
4. La clarification immédiate du badgeage en télétravail

Entre une disparition le 24 novembre, la journée départementale sacrifiée par mail 2 jours avant sa tenue et un retour « miraculeux » parfaitement synchronisé, non pas auprès des équipes, mais à Saint-Martin, pile-poil avec la délégation ministérielle. Difficile donc de continuer à parler de hasard ! A ce niveau, ce n'est plus de la coïncidence, c'est une chorégraphie bien orchestrée. Et pas la plus subtile !

Quel sens du timing ! Quelle précision dans le calendrier ! Quelle capacité à réapparaître quand ça brille. On ne peut qu'applaudir cette performance artistique.

Pendant ce temps, les personnels eux, assistent malgré eux à une nouvelle saison de : « **Gestion en wifi du service public** » !

FO SPIP GUADELOUPE RESTERA VIGILANT PLUS QUE JAMAIS, POUR QUE :

- **LES « CADEAUX » NE DEVIENNENT PAS DES PIÈGES SOIGNEUSEMENT EMBALLES !**
- **ET POUR RAPPELER QUE LES AGENTS MÉRITENT DU RESPECT, PAS UNE COMÉDIE DE NOEL EN PLUSIEURS ACTES !**

Baie-Mahault, le 03 décembre 2025

Le bureau FO Justice SPIP Guadeloupe

